



## Communiqué du CIH pour le 11 Janvier 2021

Le malaise à l'hôpital public est persistant avec le sentiment qu'un système de santé serait optimal sans soignants, tant l'investissement sur les moyens humains est considéré comme un coût pour notre société. La pénurie de personnels non médicaux ou médicaux persiste et les mesures du Ségur de la santé n'ont pas de propositions fortes pour lutter contre. Le taux de vacance des postes de médecins temps plein et temps partiel à l'hôpital public progresse de manière constante depuis dix ans (respectivement 26.5% et 46.1 % en 2017 \*) et il n'y a pas eu de vagues majeures de recrutement depuis six mois. Des médecins quittent l'hôpital public pour le privé ou l'intérim, attirés par des conditions d'exercice mieux rémunérées souvent sans obligation de permanence des soins (gardes et astreintes de nuit/week end).

En temps de crise sanitaire, même en cas de pénurie de personnels, l'hôpital public est resté et reste la première ligne. Il faut le soutenir, le maintenir et le conforter. Pour un service public hospitalier de qualité il faut des équipes soignantes à plein effectif et stables. L'attractivité de l'hôpital public pour les personnels soignants est en berne, et la restaurer constitue un défi à très court terme. Ceci nécessite de façon urgente des conditions d'exercice décentes, des charges de travail adaptées, une reconnaissance du travail fourni et de l'investissement dans l'institution, la restauration de la capacité d'initiative et d'action des professionnels de terrain.

Le Collectif inter hôpitaux soutient toutes les actions visant à accroître l'attractivité médicale de l'hôpital public à commencer par le maintien du statut de praticien hospitalier. L'équité de traitement des personnels médicaux à qualification et charge de travail comparables doit être la règle. Des médecins bien traités sont des médecins bien traitants.

L'accès universel à un service public hospitalier de qualité est une valeur maîtresse du service public. La qualité de l'accueil et des soins suppose la reconnaissance de tous les personnels qui s'y consacrent.

\* [https://www.cng.sante.fr/sites/default/files/Gait%20Cheminant/Taux\\_de\\_vacance\\_statutaire-2007-2017.pdf](https://www.cng.sante.fr/sites/default/files/Gait%20Cheminant/Taux_de_vacance_statutaire-2007-2017.pdf)